

LE GÉNITIF

Ann, John and Mary are Mr and Mrs Miller's children.

Le génitif sert à indiquer la possession (exemple ci-dessus)

La marque du génitif

L'ordre des mots est : possesseur + 's + chose possédée ;

John's car.

ATTENTION ; on ne met pas d'article devant le nom désignant la chose possédée, mais le possesseur peut être précédé d'un article :

The farmer's house.

Si le possesseur est au pluriel en –s ou –es, on ne met que l'apostrophe:

This is my friends' cottage.

Si le possesseur est au pluriel irrégulier non terminé par –s, on met 's:

The children's room.

Quand le possesseur est un nom composé, c'est le dernier élément qui prend la marque du génitif:

I borrowed my mother-in-law's umbrella.

Quand il y a plusieurs possesseurs:

John's and Mary's books.

Chacun possède un livre

John and Mary's house.

Une seule maison pour les deux

Noms propres terminés par –s, on met 's :

St James's Park.

L'emploi du génitif

En principe, on n'emploie le génitif que pour les personnes et les animaux:

The horse's legs.

Mais "The legs of the table"

Pour éviter une répétition de la chose possédée ou si le sens est assez clair:

This is my chair, and that's Mary's.

Sous-entendu la chaise de Mary

Dans les expressions de lieu (cela correspond à chez en français):

Mother is at the butcher's.

= the butcher's shop

Expression de temps et de distance:

We took a week's holiday.

Villes ou pays:

We talked about India's future.